

Bonjour à tous,

Comme vous le lirez à la fin de ce mail, l'ARS a envoyé un courrier à la Mairie de Blaye (entre autre), demandant de mettre en place très rapidement un centre de dépistage gratuit sur la commune de Blaye, en lien avec le laboratoire et le service prévention santé du CH de Blaye . Une réunion a donc été organisée pour la mise en place de celui-ci , je vous note ci-dessous les points abordés et notamment l' **appel à des volontaires pour participer comme préleveurs ,les médecins généralistes et infirmiers libéraux , ( avec rémunérations du prélèvement).**

Je vous laisse lire les indications notées en pièce jointe pour comprendre le déroulement de ce centre de dépistage et le rôle de chacun.

Après concertation, le laboratoire n'a pas les moyens humains à ce jour pour faire les prélèvements sur le laboratoire et sur le centre de dépistage qui va être mis en place, donc il est demandé à tous les professionnels de santé ( Médecins, Infirmières , interne médecine ) de pouvoir se mobiliser deux heures , une ou plusieurs fois , afin de pouvoir mettre en place le centre . La mairie se rapproche des secouristes pour les solliciter aussi , dans la mesure où ils peuvent faire le prélèvement en présence d'un médecin ou d'une infirmière.

Nous vous ferons passer le déroulement exacte et procédure pour le déroulement de ces prélèvements rapidement, les professionnels de santé « Préleveurs » seront assister d'agent administratif de la mairie pour la partie administrative.

**Il est urgent à ce jour de connaitre les professionnels qui sont disponibles et intéressés pour participer à cette action.**

L' ARS demande un démarrage rapide de l'action pour procéder au dépistage avant la reprise du travail en septembre , et des études pour les lycéens et étudiants.

**Il a été choisi pour les dates de prélèvement : La journée du MARDI DE 14H à 16H et la journée du MERCREDI de 14h à 16h , pour commencer.**

Comme vous verrez sur les fiches la mairie et le laboratoire fournissent tout le matériel y compris les EPI , gel hydro etc.

Les jours et horaires pourront être modifiés si une majorité de professionnel plus disponibles à d'autres créneaux horaires.

En ce qui concerne le paiement, nous demandons confirmation demain auprès de l'ARS, à noter que les cotations au laboratoire sont :

Arrêté du 12 mai 2020 portant modification de la liste des actes et prestations mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale (inscription de la détection du génome du SARS-CoV-2 par RT PCR)

L'acte de prélèvement PCR est côté: KB5 pour un médecin biologiste ( soit 9,60 euros) et AMI3 pour une infirmière ( soit 9,45 euros)

**Le lieu choisit et mis à disposition par la mairie : salle Liberneuf près de la citadelle qui sera aménagée selon les recommandations et la mairie assurera le flux des personnes.**

**Merci par retour de mail de nous dire s'il vous est possible de vous dégager une ou deux heures les jours Notées ci-dessous, ou de proposer d'autres horaires qui vous arrangerez, ou si vous êtes dans l'impossibilité de vous mobiliser complètement.**

Je transmettrai ensuite la liste des professionnels intéressés à la Mairie, La protection civile met à disposition 2 agents le [mardi](#) et le [mercredi après midi \(14h 16h\)](#), qui pourront aider au prélèvement sous la responsabilité des libéraux.

Le mail a été transmis au pôle de SAINT SAVIN, aux MG du secteur et BRAUD /ETAULIER, par contre il se peut que j'ai oublié des personnes, il vous est possible de transférer ce mail bien sûr !

**Les horaires [de 14h à 16h](#) les **Mardis et mercredis, tous les mardis et mercredis** :**

**[Mardi 26 Août](#) : 14h 16h ok pourvu**

**[Mercredi 27 Août](#) :**

**[Mardi 1er septembre](#) :**

**[Mercredi 2 septembre](#) :**

**[Mardi 8 septembre](#) :**

**[Mercredi 9 septembre](#) :**

**[Mardi 14 septembre](#) :**

**[Mercredi 15 septembre](#) :**

**Si vous êtes dans la démarche de participer à cette action, le laboratoire de Blaye est à votre disposition pour vous faire une mini formation, qui est demandé, qui prend 10 minutes. il suffit de les appeler.**

L'ARS a donné comme date butoir [le 15 septembre](#).

Merci de votre réponse même négative afin de pouvoir planifier et organiser au plus vite ce projet

Je reste à votre disposition pour tout autre renseignement.

En vous remerciant par avance de votre engagement à nos côtés.

A votre disposition pour tout complément.

**Françoise LECIGNE**

Coordinatrice locale de santé  
Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)  
Maison des Services au Public  
32 rue des Maçons – BP 154  
33391 BLAYE CEDEX

**Tél : [05 57 42 82 72](tel:0557428272) / [07 86 98 63 75](tel:0786986375)**

**Mail: [f.lecigne@ccb-blaye.com](mailto:f.lecigne@ccb-blaye.com)**

Site Internet : [www.ccb-blaye.com](http://www.ccb-blaye.com)

Pensez à [demain](#) !!!!

N'imprimez ce mail que si c'est indispensable